

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

RECOMMANDE AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTELLES
L. VIOLET. - THUIR, FRANCE

BYRRH

ENGLISH SECTION

L'Abcille de la Nouvelle-Orléans
Daily Edition.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
PUBLISHERS.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT AND EDITOR.

H. BEGUE, JR.
MANAGER.

Phone Main 3487.

Office, 520 Conti St., between De-
catur and Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the
Postoffice at New Orleans, La., under Act of
March 3, 1879.

SUBSCRIPTION RATES.

Daily Edition.

In the United States—
One year \$7.50
Six months 4.75
Three months 2.95
One month65
One week15

For Foreign Countries—
One year \$12.15
Six months 7.50
Three months 4.05
One month 1.08

Weekly Edition.

In the United States—
One year \$3.00
Six months 1.50
Three months75

For Foreign Countries—
One year \$4.00
Six months 2.02
Three months 1.03

Sunday Edition.

In the United States—
One year \$2.00
Six months 1.00

For Foreign Countries—
One year \$3.00
Six months 1.50

Subscriptions are invariably payable in ad-
vance.

Alcaldé and makes his complaint. The Alcaldé directs him to notify the debtor to come before him. This notice is given, and if not obeyed the debtor is sent for and punished for contempt. The parties are thus brought summarily before the Alcaldé, who hears the statements of both parties, sometimes under oath and often without administering any oath whatever; when there is a difference in the statements of the parties, so as to make the Alcaldé doubt, he hears witnesses. If he is satisfied what decision he should give, he decides upon the verbal statements of the parties. If the decision is against the debtor, he is ordered to pay the amount due the creditor at once; and if he is not able to do it, he is forthwith imprisoned in the calaboose. If the debt still remains unpaid, and the creditor requests it, the debtor is brought out and sold for the amount of the debt, which he is to pay in wages from two to five dollars a month. The debtor thus becomes a peon until he discharges this debt.

Peons have the privilege of changing masters by getting someone else to pay the debt they owe. When this is done a transfer of the right to the peon takes place, and he has to serve his new master as he had his former owner.

I am aware that this system of selling men for debt is said to be against the law of Mexico. But I know beyond all question, that it is the universal custom in Northern Mexico and that under it, thousands are held in bondage for life. Neither is there any chance of redress by appeal, as the poor unbefriended man stands but a poor chance for justice, in a Mexican court. For it is notorious, that the decisions of the Mexican courts, and of the Alcaldés especially, are given according to the caprice or bribery of the Judge.

Women become peons the same as men but mostly by contract.

When a man becomes a peon he removes his family, if he has one, to some house, or rather hut, provided for him by the master. By law, or custom (the latter being of much the most validity), there is allowed to each person two almodos of corn (about a half a bushel) each week, which is given to him on Sunday morning. This is all the provisions the master has to make for his peon. All the other food, and all of his clothing, the peon has to provide for himself. This want of provision for the sustenance and clothing of the peon, lends to another aggravation of his condition.

(To be continued.)

COMMERCIAL

Spot Cotton.

New Orleans	13.57
Galveston	14.25
Little Rock	13.63
Mobile	13.30
Montgomery	13.38
Memphis	13.42

FINANCIAL

Bonds.

Street Railroads	Bid.	Asked.
American Cities 3-6s	97 1/2	98
Birmingham 4 1/2s	90 1/2	90 1/2
N. O. City R. R. gen. mtg.	103 1/2	104
N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2s	83 1/2	84 1/2
State and City		
City 4s	97 1/2	98
Premium Bonds	310	310
Public Improvement, 1910	98	98 1/2
Public Improvement, new	91 1/2	93 1/2

LAFAYETTE

A committee consisting of Joseph H. Choate, formerly American Ambassador to England, Doctor C. W. Eliot of Harvard University, Theodore Roosevelt, Ex-President of the United States and Henry Waterson of the Louisville Courier Journal, having suggested that September 6th, next, the anniversary of the birth of Lafayette, should be appropriately celebrated throughout the United States, Mr. W. O. Hart of the Louisiana Historical Society has written to the members of the committee for suggestions as to a programme and is taking up the matter of celebrating in this city with Colonel H. J. de la Vergne and Mayor Behrman. Certainly New Orleans should take notice of the coming event as the park in front of the City Hall is named after Lafayette and the Cabildo where he was entertained when he visited New Orleans is still in perfect

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

vous verrez bien. D'ailleurs, le mal ne date pas d'aujourd'hui et sans parler des traits que Voltaire a enfoncés dans la peau de ces "confrères" du temps passé, Diderot a dit avec beaucoup de précision: "Il est très peu d'hommes qui se réjouissent des succès de celui qui court la même carrière, c'est un des phénomènes les plus rares de la nature." De nos jours dans une plaidoirie, un avocat, n'est-ce pas M. Barbois? définissait la confraternité, "une haine vigilante". Comme c'est ça dans bien des cas!

Eh bien Edouard Drumont avec tous ses défauts, qu'on exagère, aura été un des journalistes de talent supérieur qui aura été un bon confrère. La chose est si rare qu'on devrait planter un mai devant sa porte et devant celle de ceux qui lui ressemblent sous ce rapport. Les marchands de bois ne feraient pas fortune. Qu'importe, d'ailleurs, on est bon pour les camarades quand on est puissant et qu'on est fort; qu'on ne craint ni pour sa situation, ni pour sa conscience, ni pour son œuvre; on va droit son chemin, agacé parfois par la mouche importune qui se pose là où elle n'a rien à faire et qu'on chasse d'un geste nerveux; quand elle s'oublie. Ça n'a encore Alphonse Karr qui à raison, quand il disait dans ses "guêpes" en 1843:

"Il est bon de dire de temps en temps aux pédants qu'ils sont des pédants, aux sots qu'ils sont des sots, quand ce ne serait que pour que la sottise n'invoque pas un jour le bénéfice de la prescription contre la logique et le bon sens."

Cette désolante lèpre morale n'a pas en général dépassé les fortifications; à trois cas près, la province, heureusement, ne la connaît pas. A Paris, d'ailleurs, elle n'a pas tout contaminé certes, et dans cette corporation qui va du directeur poussé à la tête d'un journal par quelque syndicat financier jusqu'au reporter accueilli par protection en passant par la critique suffisant et le chroniqueur prétentieux, il y a de nombreuses exceptions; qui n'en pourrait citer plusieurs? qui ne connaît le directeur honnête, probe, soucieux du bon renom de sa maison? qui n'est heureux de rendre hommage à ce secrétaire de rédaction veillant sur la mise en page de son journal comme le pilote sur le gouvernail de son navire, trouvant moyen au milieu de son écrasante besogne de se souvenir qu'un mot bien placé une ligne aimable, un compliment mérité récompensent bien de modestes travailleurs, et conserve bien des illusions et console bien des peines. En quelle estime les honnêtes gens ne tiennent pas ces critiques — on en cite plusieurs — consciencieux et loyaux qui, avant de juger, se demandent s'ils ne vont pas affaiblir le courage de ce modeste travailleur qui débute ou à qui la chance n'a pas encore souri et qui a mis son espoir dans ce livre ou dans cette œuvre d'art imparfaits à coup sûr, mais produits d'un gros effort et portant l'espérance de tout un foyer. Ceux-là se montrent parfois sévères pour les arrivés pour ceux, qui grâce à leur talent, à la veine, aux relations bien choisies, aux belles mesdames d'âge mur quelquefois, ont acquis des situations et une prospérité qui autorisent les appréciations, mêmes dures. Ces braves gens montrent une vraie joie quand ils découvrent un talent nouveau, lorsqu'ils peuvent soutenir les efforts des méritants sans appui.

Mais c'est le programme de la bonté littéraire que vous tracez-là? Peut-être: il n'en faut pas rire: comme l'a dit le poète Jacques Normand: "La bonté peut parfois rendre bête, mais ridicule jamais."

JEAN-BERNARD.

LA SCIENCE DE LA VIE.

Si tu veux connaître les défauts d'une femme, adresse-toi à sa meilleure amie.

On est toujours petit, quand on n'est grand que par la vanité.

BARDEY D'AUBERVILLY.

preservation and the home of the society and at one time the City Hall.

As it may not be generally known to the present generation that what is now the Fourth District of New Orleans, was the city of Lafayette and one of the parishes of Southwest Louisiana, as well as the parish seat are named after him and is the seat of a great Industrial School.

Mr. Hart's idea is to have a reception in the Mayor's parlor, a patriotic concert in Lafayette Square and a programme of appropriate exercises including an address, if possible, in the Cabildo, by the French Consul or his representative.

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

vaine. Si l'on tient à envisager le droit, la question devient tout autre et se ramène à savoir si un sous-marin peut, en aucun cas, être assimilé à un bâtiment de commerce. En d'autres termes, ce n'est pas son armement, c'est son caractère qui seul importe. Car, par la plongée, le sous-marin échappe à toutes les lois courantes du droit maritime, et il y a quelque naïveté à vérifier de si près comment il est armé, alors qu'en quelques heures de plongée, il peut, de ravis ce nombreux techniciens, aller en mer, s'armer où et comme il veut. Ces difficultés de la question juridique suggèrent un examen plus réaliste du problème. Quelle doit être l'attitude des Alliés? Quels sont leurs risques? Quels sont leurs moyens d'action? Lors même que tous les neutres du monde reconnaissent au "Deutschland" la qualité commerciale, on peut tenir pour certain que les Alliés le couleront dès qu'ils en auront l'occasion. Les risques susceptibles de résulter, pour l'Entente, de cette forme nouvelle de navigation sous-marine sont de deux sortes: les uns sont d'ordre militaire, les autres sont d'ordre économique. Ni l'un ni l'autre de ces risques ne sont de nature à les alarmer sérieusement; mais l'un et l'autre comportent un redoublement de vigilance. Cette surveillance devra se compléter, d'autre part, de toutes les mesures propres à diminuer les possibilités de ravitaillement de l'ennemi.

Nous sommes dans le vingt-cinquième mois de la guerre, et cependant, bien que dès le début des hostilités, les sous-marins aient fait parler d'eux, ce n'est qu'à partir de février 1915, c'est-à-dire du septième mois que la guerre commerciale sous-marine a été méthodiquement organisée et poursuivie sans arrêt. La statistique permet aujourd'hui de chiffrer les résultats obtenus pendant quinze mois, c'est-à-dire de février 1915 à avril 1916, et cette période est suffisante pour évaluer le préjudice causé par les sous-marins allemands ou autrichiens à la marine marchande des Alliés ou à celle des neutres, car les bateaux neutres ont été torpillés à peu près autant que les bateaux alliés, et quelque fois, pour certaine marines dans les mêmes proportions, par rapport à la totalité de leur flotte. Faire une différence entre les pertes causées aux neutres et celles causées aux alliés n'importe pas dans les circonstances, du moment où il s'agit de considérer spécialement le sous-marin dans son œuvre et non dans ses vicissitudes. La question est double dans une étude du sous-marin: lire les dommages qu'il a causés; une la somme de son activité pendant les quinze mois de guerre sous-marine. Des techniciens ont entrepris d'établir les réponses à faire aux deux questions qui se posent. Ils ont établi leurs chiffres d'après les statistiques du bureau Veritas, dont les données ne peuvent laisser à l'erreur que peu de chance, et ces chiffres serviront à se faire d'avance une idée du résultat de la nouvelle campagne sous-marine. On ne peut croire à un succès, l'activité des hubbersibles allemands ayant plutôt faibli dans les deux mois qui ont suivi avril 1916. Dans tous les cas, le relevé du tonnage coulé pendant l'existence du premier memorandum allemand montre que le résultat de la guerre commerciale sous-marine a été de 1,437,929 tonnes coulées pendant les treize mois qu'elle a duré. En prenant douze mois seulement, on trouve 1,081,384 tonnes, ce qui représente 2,2 pour cent de la flotte mondiale à voiles ou à vapeur comme tonnage perdu, proportion bien faible aussitôt que l'on considère que les pertes de matériel, par suite des événements de mer, éprouvées par la flotte mondiale, représentent une moyenne de 2,12 pour cent pour les neuf années qui ont précédé 1915. L'espoir des Allemands d'amener une suppression de la navigation commerciale anglaise a donc abouti à un échec complet. Rien ne le démontre mieux que le mouvement des ports anglais, qui est resté imperturbable. Les entrées et les sorties de navires de plus de 300 tonnes se chiffrent régulièrement par une moyenne de 1300 chaque semaine. L'activité commerciale continue. Les sous-marins allemands ont fait du mal; ils ont détruit, mais sans un résultat capable d'exercer une influence sur le sort de la guerre. Dès maintenant, on peut donc prévoir que les ravages de la guerre commerciale sous-marine ne seront pas supérieurs en 1916 à ceux de 1915; mais l'enseignement tout-à-fait acquis démontre à priori que le sous-marin est un engin qui ne donne tout son rendement qu'à la condition de fonctionner quand il fait beau temps et que le soleil se maintient longtemps au dessus de

l'horizon. La navigation de surface, aussi bien celle des navires de commerce que celle des navires de guerre, est continue, tandis que le sous-marin est incapable de répondre en toutes circonstances aux nécessités de l'attaque. Son irrégularité dans l'application ne permet pas de le substituer aux navires de combat, dont l'action est permanente. C'est un élément de l'armement, mais un élément seulement.

P. H. ERMONT.

Le Château de Hohenzollern.

Bale. — Les journaux allemands publient l'information suivante concernant le château de Hohenzollern: "Les travaux de réparation et de consolidation commencés avant la guerre au château de Hohenzollern, seront repris et menés à bonne fin quand la victoire nous aura donné la glorieuse paix espérée." Cette information serait incomplète si on ne se souvenait qu'avant la déclaration de la guerre, dans les derniers mois de 1912, à la suite d'un léger tremblement de terre, la petite montagne d'environ huit-cent-soixante mètres sur le sommet de laquelle s'élève le château de Hohenzollern, berceau de la famille royale de Prusse, éprouva un affaiblissement sensible. Les architectes constatèrent alors de nombreuses fissures dans les murs et dans les tours du château et des ouvrages militaires qui l'entourent, ainsi que dans plusieurs parties de la chapelle Saint-Michel. Le Kaiser donna immédiatement des ordres pour qu'on fît au plus vite les réparations les plus urgentes.

Cet accident avait produit un certain effet sur l'esprit de Guillaume II "baroque", écrivait alors le Vaterland bavarois, l'empereur, toujours très superstitieux bien qu'incrédule, connaît la prophétie locale d'après laquelle les menaces d'écrasement du château de Hohenzollern annoncent la fin du règne de cette famille.

Quoiqu'il en soit, les travaux entrepris pour les réparations ont été interrompus pendant la guerre et on attend "la victoire espérée" pour les continuer et les achever.

Simple Remarque.

On prétend que tous les poissons sont muets, quelle erreur! N'est-ce pas le thon qui fait le chanson?

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Suite de la 1ère page.

region ont été vaccinées avec le sérum anti-charbon, cette maladie ayant frappé quelques animaux qui ont immédiatement été isolés.

Aberdeen, 2 août. — Les docteurs B. F. Lee et Houston Bloomfield, ce dernier de la race noire, et Clyde Ingram ont chacun été requis de fournir un cautionnement de 5000 dollars pour garantir leur comparution devant la cour de district en Octobre prochain. Ils sont accusés du meurtre de Mile Mary Miller, une jeune institutrice de Plattsburg, Miss., qui a succombé à la suite d'une opération chirurgicale défendue par la loi.

DEPECHE DES ETATS-UNIS

Suite de la 1ère page.

de guerre, Recording & Computing Machine Co., ayant fait explosion, sept hommes furent blessés dont quatre sérieusement.

Dépêche Spéciale à l'Abcille.

Washington, 7 août. — Une dépêche de Mazatlan, Mexique, dit que le gouvernement de l'Etat de Sinaloa, a été transféré de Mazatlan à Culiacan pour s'assurer plus de sécurité.

Dépêche Spéciale à l'Abcille.

Washington, 7 août. — Les chefs du parti national démocratique ont convenu d'attendre au 15 septembre pour aviser formellement le président Wilson de sa nomination, pour la deuxième fois, à la présidence des Etats-Unis.

Correspondance Spéciale à l'Abcille.

Worcester, Mass., 7 août. — Un homme a été tué et plusieurs autres blessés au cours d'une bataille entre officiers de police et des grévistes à la filature de laine "Norway", ce matin. A une heure avancée de la soirée, les troubles continuaient.

Fin de la grève.

New York, 7 août. — La grève des employés des compagnies de tramways électriques a pris fin aujourd'hui, un compromis ayant été ratifié par des comités d'arbitrage.

Les Spécialités

Du Magasin Holmes

Marchandises de Premier Choix

Assortiments Complets

Prix satisfaisants au Public et à nous-mêmes

Service exact de ventes, de livraisons, et de commandes par la Poste

Notre but est de mériter la confiance absolue du public

D. H. HOLMES CO. LIMITED

Paris, New-York, Londres, Berlin et Florence.

En faisant vos commandes mentionnez l'Abcille, S. V. F.

Établi le 2 Avril 1882.

ESTATE

R. G. HOLZER

317 ET 329 RUE BOURGOGNE
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Garage "Holzer" portatif à l'épreuve de la Rouille, et Bâtisse Abri

FABRICANTS DE PORTES, FENETRES ET PERSIENNES INCOMBUSTIBLES

Tôles en fer foncé, frisé, en forme "V", gouttières, Tuyaux, Corniches, Châssis-vitrés, plafonds en acier, Couronnes et "finials" de fenêtres. Garde-fous et arçons d'automobiles. Réparations de Radiateurs, etc. Réparations de toitures en ardoises.

AGENTS POUR LES "NEPONSET PRODUCTS" DE BIRD & SON, ET DES "S. S. WALL BOARD"

HAPPENINGS 69 YEARS AGO.

(By Count de G. —)

(Continued.)

If a debtor is unable or unwilling to pay his creditor, the latter goes to the